



## COMMUNIQUÉ

### CONVENTION DE PARTENARIAT

**Signature de la convention de partenariat relative au développement des échanges entre le monde étudiant et la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).**

L'université Savoie Mont Blanc (USMB) a notamment pour vocation de former des étudiantes et étudiants qui envisagent de devenir fonctionnaires et de les préparer aux concours des trois fonctions publiques ou à rejoindre la fonction publique en tant que contractuels.

Dans ce contexte [un partenariat avait déjà été mis en place en 2018](#), avec la signature d'une première convention, entre l'USMB et les Directions Départementales des Finances Publiques (DDFiP) de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Le souhait de maintenir le développement des échanges entre le monde étudiant et la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) aboutira, le 19 octobre 2023, à la signature d'une nouvelle convention entre : David Bailleul, Doyen de la [Faculté de droit de l'USMB](#) ; Marie-Hélène Hérou-Desbiolles, Directrice départementale des finances publiques de la Haute Savoie ; et Annie Cabrol, Directrice départementale des finances publiques de la Savoie.

Elle engage les signataires pour trois ans, dans l'objectif de développer un partenariat tripartite en matière d'information, de formation et de professionnalisation des étudiantes et étudiants.

Elle repose notamment sur :

- L'information des étudiantes et étudiants sur [les métiers de la DGFIP](#) à l'occasion de [journées portes ouvertes](#) et de journées métiers organisées par l'USMB ;
- L'animation de formations et de conférences par des cadres des deux DDFiP ;
- La participation, de cadres des deux DDFiP, à des jurys de concours ou des soutenances de mémoires ;
- La proposition d'offres de stages et d'[alternance](#) dans les services des deux DDFiP ;
- La soumission de travaux d'étude et de recherches aux étudiantes et étudiants de niveau master ;
- Le conventionnement avec des établissements liés à l'USMB.

Les [formations de la Faculté de droit](#) de l'USMB intègrent l'enseignement du droit fiscal et des finances publiques, de la licence au master. Ces enseignements, concernent les étudiantes et étudiants de droit public et de droit privé.

Les métiers de l'administration des finances publiques constituent donc un débouché professionnel privilégié pour les jeunes juristes. Nul doute que ce partenariat leur sera bénéfique.

**En savoir plus :**

- Sur [les formations de la Faculté de droit de l'USMB](#) ;
- La [Direction générale des Finances publiques](#) ;
- [Les recrutements et les concours de la DGFIP](#).

**Contact presse :**

David MELO, vice-président de l'USMB en charge de la communication  
**[vp.orientation-insertion-communication@univ-smb.fr](mailto:vp.orientation-insertion-communication@univ-smb.fr)**